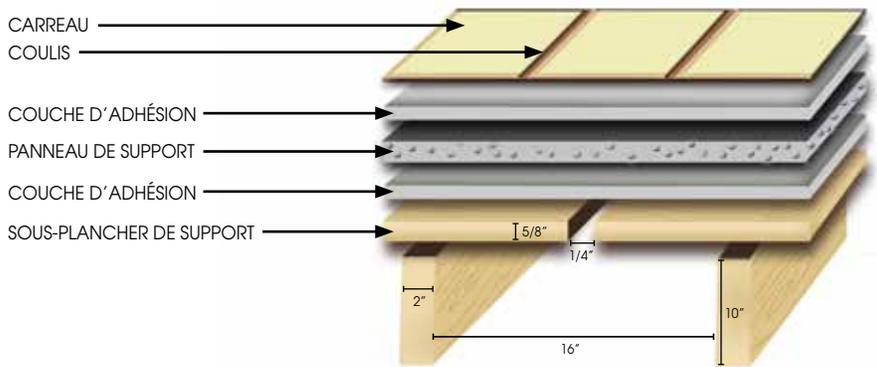


INSTALLATION DE TUILE SUR FOND DE BOIS AVEC SUBSTRAT COLLÉ, MÉTHODE COUCHE-MINCE DANS LES ENDROITS NON ASSUJETTIS À L'HUMIDITÉ (313F-2009/2010)

SUPPORTS ADÉQUATS : Systèmes de plancher, incluant la structure et les panneaux de sous-plancher, sur lesquels les carreaux doivent être installés, en conformité avec le Code national du bâtiment 2005 ainsi que selon les règlements locaux sur les bâtiments applicables, tout en prenant en considération le poids total estimé des poids vivants et des charges inertes.

INTÉRIEUR





MATÉRIAUX

CARREAU : Céramique, porcelaine, mosaïque, grès cérame, aggloméré, terrazzo préfabriqué, pierre naturelle.

COUCHE D'ADHÉSION : Prolastic 6500/8500, Megaflex, Multirapid, Multiflex, Ceraflex, Flex XI, Optiflex ou Flex GT-30.

COULIS : POLY 800 Precision époxy à base d'eau, POLY 500 avec sable ou POLY 600 sans sable.

INSTALLATION

Sous-plancher adéquat : Contreplaqué en sapin de Douglas, contreplaqué de résineux canadiens, contreplaqué de peuplier, planche de coffrage ou panneau OSB.

Sous-couche : Panneau de béton expansé de 13 mm minimum ou, panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre ou, panneau de fibrociment, d'épaisseur nominale de 11 mm rencontrant les normes ASTM C 1288-1999, encastré dans un mortier de ciment Portland avec latex et espacé de 3 mm. Attacher la sous-couche au sous-plancher à l'aide de vis galvanisées de 30 mm, à tous les 203 mm à partir du centre, à travers les panneaux. Ne pas noyer les vis dans le panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre. Procéder avec les solives selon les directives du fabricant. Appliquer une couche de liaison en prenant soin de remplir les espaces libres du sous-plancher. Installer les carreaux alors que la couche de liaison présente encore un état de semi-plasticité. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 80 % des carreaux. Les points de contact doivent être uniformément distribués afin de fournir le support complet des carreaux. Faire glisser les carreaux fermement en position. Laisser la couche de liaison sécher à fond. Tasser le coulis pour remplir la profondeur entière des joints. Retirer l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Pour emploi sur plancher à l'intérieur et dans des endroits non assujettis à l'humidité. Pour emploi résidentiel et commercial à trafic léger seulement.
- Les panneaux en reconstitué et en particules, ou tout autre produit similaire ne devraient pas être employés comme surface de pose ou comme fond.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- On retrouve, selon certaines pratiques locales, des lattes métalliques expansées attachées aux panneaux de contreplaqué. Cette méthode est acceptable en autant que les deux feuilles de contreplaqué soient posées et que le matériau utilisé pour remplir les lattes métalliques soit un de ceux énumérés, parmi le choix de la couche d'adhésion.
- Les cales sont préférées aux fermes de plancher en croix de St-André.
- Une couche de mortier de 25 mm peut être posée dans les endroits résidentiels seulement. Le sous-plancher devrait avoir une épaisseur minimale de 16 mm.
- Le fléchissement ne doit excéder L/720 du rayon les installations de pierres naturelles et certains autres carreaux plus grands que 305 mm x 305 mm.
- Une membrane de découplage plus épaisse peut être appliquée sur des fermes de plancher ou des solives espacées de 610 mm à partir du centre sur une seule couche de sous-plancher dont l'épaisseur minimale est de 20 mm.
- La membrane de découplage peut exiger un mortier sec sans aucune modification apportée pour faire adhérer les carreaux. Suivre les recommandations du fabricant.